



La formation Post-permis

12 POINTS + VITE
AVEC UNE FORMATION POST-PERMIS

Pour qui ?

Les titulaires d'un 1^{er} permis de conduire depuis au minimum 6 mois et au maximum 12 mois.

Comment ?

Une journée de 7 heures de formation par groupe de 6 à 12 personnes dans une auto-école labellisée.

Avantages ?

- CONDUITE ACCOMPAGNÉE EN 1 AN ET DEMI AU LIEU DE 2 ANS
- 12 POINTS + VITE
- FORMATION TRADITIONNELLE EN 2 ANS AU LIEU DE 3 ANS

+ Meilleure gestion des situations de conduite complexes.
+ Meilleure compréhension des choix de mobilité responsable.